

## L'Abbaye de Valsery

---

Vous connaissez tous de nom l'Abbaye de Valsery et vous vous êtes peut-être demandés pourquoi la Société Historique de Villers-Cotterêts ne l'avait jamais inscrite au programme de ses sorties.

Où se cache t-elle ?

Si, quittant la Nationale 2 à la hauteur de la maison forestière de la Maison-Neuve, vous vous dirigez vers Noyon, laissant Montgobert à votre gauche, vous trouverez le hameau « Valsery » avec sa ferme, appelée par les religieux Ferme d'en-haut ou de la Montagne.

Aucune ruine spectaculaire n'émerge de la vallée que l'on aperçoit à droite, à travers les lacets qui descendent vers Cœuvres.

De même, la petite route qui, longeant le ru de Saint-Pierre-Aigle conduit de Cœuvres à Saint-Pierre-Aigle reste muette, ne laissant voir à sa droite que des sentiers fermés de chaînes.

Pourtant, en ces lieux aujourd'hui désertés par les hommes, des moines ont vécu pendant sept siècles avec une renommée égale à celle de Longpont, Bourgfontaine ou Lieu-Restauré.



C'est à Viviers, aujourd'hui Vivières, que commence l'histoire de Valsery.

Lorsqu'en 845, les Normands approchent de Paris, les clercs quittent la cité en emportant le corps de Sainte-Clotilde.

C'est Hemogaldus, le seigneur de Viviers, qui leur offre l'hospitalité dans la chapelle de son château, devenue à cette occasion collégiale.

La présence des reliques attire pèlerins et fidèles et une communauté ne tarde pas à se créer sous la direction d'un doyen.

Au fil des années, on trouve deux communautés : une d'hommes et une de femmes. Ce voisinage n'était peut-être pas parfait pour la bonne observation des règles religieuses, d'autant que tous se trouvaient gênés par le bruit du château.

C'est alors qu'en 1121, Hugues Le Blanc de la Ferté-Milon intervient, rendant au chapitre et à l'église de Viviers les héritages que ses prédécesseurs avaient usurpés et voulant mettre fin à cette situation.

Un historien prétend, de son côté, que c'est Lisiard, Evêque de Crépy, qui se rend à Prémontré auprès de Norbert en 1124, et obtient de ce saint homme que douze religieux quittent Prémontré pour venir à Viviers. A leur tête, il y a Henri originaire de Saint-Thierry, près de Reims, qui va remettre de l'ordre.

En 1148, les femmes sont envoyées à Javage, près de Faverolles, sur des terres données par Raoul IV, Comte de Crépy.

D'après les constitutions monastiques arrêtées par Saint-Norbert, les femmes pouvant les observer aussi bien que les hommes, plusieurs communautés se formèrent. A la demande d'Henri, le Comte de Crépy accorde toute la terre de Javage avec la métairie qui existait à cet endroit (Charte de 1148 - Gallia Christiana).

Au même moment, Jean Le Roux d'Aile (c'est-à-dire de Saint-Pierre-Aigle) donne toute la rive gauche du ruisseau de Saint-Pierre-Aigle aux moines de Viviers qui s'installent dans cette vallée, adoptant la règle des Prémontrés, heureux d'y trouver le calme.

Cabaret dit que ce sont eux qui ont nommé ce lieu « Vallis serena », vallée sereine qui a donné : Valsery.

On peut penser que l'installation définitive se fait en 1153, au moment où Yves, Comte de Soissons, par une Charte, confirme au Monastère de Valsery tous les biens donnés à l'ancienne Abbaye de Viviers.

Henri, le premier des 37 abbés de Valsery, meurt peu après en jouissant d'une réputation de sainteté. On raconte que les greniers de l'abbaye se remplissaient au fur et à mesure qu'ils se vidaient.

Il aurait même, en temps de disette, obtenu la maturité anticipée des moissons.

Henri avait laissé quelques religieux à Viviers pour desservir l'église et accueillir les pèlerins et tous ceux qui venaient au marché du mardi à Viviers que les moines avaient créé et dont ils tiraient des subsides.

L'évêché de Soissons leur avait confié les cures d'Oigny, Silly et Dampleu.

Les seigneurs des environs, comme Jean Le Roux, donnent des terres ; parmi eux : Yves Comte de Soissons, Raoul Comte de Vermandois, Drogon seigneur de Pierrefonds, Pierre d'Oigny, etc.

Pierre d'Aile, le fils de Jean, complète les terres de Valsery avec le vivier et le moulin de Soucy.

Dès sa fondation, l'abbaye est donc richement dotée et les moines se mettent au travail, intellectuel et manuel.

Commentant les dons des seigneurs, le Comte Maxime de Sars écrit dans son histoire de Saint-Pierre-Aigle :

« La générosité des seigneurs et des humbles au cours du Moyen-Age a fait passer une partie du terroir dans les mains des chapîtres ou des abbayes dont le patient labeur a su faire des landes de plateaux si souvent incultes encore les terres les plus fertiles ».

En 1154, le Pape Adrien IV, confirme l'existence de Valsery en s'adressant à Etienne, abbé de Valsery, et à ses frères professant la vie régulière.

Le pontife ajoute qu'il a cru devoir donner ici le détail des biens que possède déjà l'Abbaye :

« Savoir la vallée de Valsery avec le moulin de Soucy, l'usage du bois mort tel que l'avait concédé Jean Le Roux ; l'église de Viviers avec ses dépendances, libre de toute imposition, les coutumes du pays telles qu'elles existent précédemment, les dîmes, le terrage et le droit d'affouage ; l'église Sainte-Marie de Javage avec les moulins et les dépendances, la terre de Pont-Robert, de Dampleu, d'Oigny, la terre de Saint-Agnan avec le moulin et les dépendances, la terre de Mathieu de Loistre, la dîme de Bonneuil etc, etc.

Nous arrêtons qu'aucun religieux ne quitte l'Abbaye sans la permission de l'Abbé et du Chapître et qu'il n'y soit reçu que sur la présentation de lettres testimoniales... Nous déclarons aussi la sépulture de ce lieu libre, afin que personne ne s'oppose à la dévotion et à la volonté de celui qui aura voulu y être enterré, à moins qu'il ne soit excommunié ou interdit etc. »

En plus des terres, l'abbaye reçoit des dons en blé et en argent pour faire dire des messes à la mémoire des défunts, comme ceux d'Agathe de Pierrefonds.

En 1195, Philippe-Auguste lui-même confirme les donations faites par Eléonore Comtesse de Vermandois et Dame du Valois aux « religieux de Valsery, de Lieu Restauré, de Longpont et autres établissements religieux ».

La réputation de Valsery s'étend.

Michel de Fleury veut-il partir en croisade ?

Avec l'accord de sa famille, il donne aux religieux de Valsery 18 esseins de terre labourable et le droit de terrage.

L'essein vaut un demi arpent et l'arpent 41 ares 1981, ce qui fait en gros 3 hectares 75 ares, et Thierry d'Oigny, le cinquième abbé, lui donne « orre et argent ».

Les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sont pour Valsery une époque de splendeur.

L'abbé Poquet écrit :

« La grande architecture catholique venait d'y terminer la grande église : Jacques de Bazoches, en consacrant solennellement cet édifice en présence de Saint-Louis, de Blanche, sa pieuse mère, des évêques et des grands de la Cour, allait renouveler la magnifique cérémonie qui venait d'avoir lieu à Longpont ».

Est-ce à ce moment là que les religieux, profitant de la présence du Roi à Valsery, obtiennent l'autorisation de transporter les reliques de Sainte Clotilde, restées à Viviers ? Carlier l'assure. Les pèlerins prennent alors le chemin de Valsery.

En 1272, une première difficulté surgit lorsque Philippe Le Hardi décide la création du marché hebdomadaire du jeudi à Villers-Cotterêts.

Voilà les religieux privés de substantielles ressources de leur marché de Viviers, Drogon, le douzième abbé, dépose une plainte au parlement de Paris. Celui-ci, à la Pentecôte 1273, déboute les moines de leur demande et c'est ainsi que, depuis, le marché est toujours à Villers-Cotterêts.

L'année suivante, deuxième difficulté : Robert (de Cœuvres), le successeur de Drogon, a un différend avec le Comte Charles de Valois. L'abbé est contraint de céder une rente de deux muids de blé sur la recette de Villers-Cotterêts et surtout le Pape Jean XXI ordonne aux religieux de céder le patronage de l'église de Viviers (Carlier).

Conformément à l'autorisation donnée par le Pape Adrien IV, l'abbatiale abrite des sépultures, entre autres celles de Béatrix, fille du Comte Raoul de Soissons, de Catherine de Valois, fille de Charles de Valois et de Marguerite de Sicile, Catherine de Courthenay, deuxième épouse de Charles de Valois, frère de Philippe Le Bel.

Lorsqu'en 1339, Roualland d'Eméville crée le collège de Bautor à Soissons, il décide qu'à défaut d'enfants d'Eméville, de Vez ou de Taillefontaine, il autorise les religieux de Valsery à y envoyer les enfants des fermiers.

Deux siècles sont passés confirmant l'importance de Valsery et c'est la guerre de Cent ans.

En 1359, les Anglais n'ayant pu vaincre la résistance des Rémois renoncent au siège de la ville et envahissent la région, même les vallées les plus reculées puisqu'ils atteignent Valsery.

Prévenus à temps, les religieux se réfugient avec ce qu'ils ont pu emporter au château de Viviers. Furieux de ne rien trouver de ce qu'ils espéraient, les Anglais saccagent tout et finissent par mettre le feu à l'abbaye.

Jean du Parvis, le seizième abbé, la fera revivre, pas pour longtemps car, en 1414, l'abbaye se trouve brusquement envahie par les Bourguignons qui, voulant se défendre dans Soissons contre les troupes de Charles VI, cherchent des provisions. Cette fois, les religieux sont surpris chez eux. Pour pouvoir fouiller tranquillement l'abbaye, les Bourguignons enferment les moines, mais leur butin est maigre ; la première dévastation date d'à peine 60 ans.

Pour se venger, ils s'acharnent sur les religieux, brisant les membres des uns, mutilant les autres. Et, bien sûr, avant de partir, saccagent tout.

Les religieux relèvent les ruines. Lorsque tout est terminé, l'abbé Athiote Bonnard, le vingt-quatrième de la liste, obtient de Henri II la confirmation des privilèges de son monastère.

C'est lui qui, en 1534, va céder la seigneurie de Viviers à Jean de Mazancourt, seigneur du Plessis-Chatelain, Attichy et Russy. La famille de Mazancourt restera à Vivières jusqu'à la Révolution.

L'abbé Athiote meurt très âgé et, sur sa pierre tombale, dans l'abbatiale, on grave les vers suivants :

« Sous ce tombeau poudreux  
sont reposants les os  
d'un qui fut soixante ans profès  
en ce saint lieu  
Fut abbé, puis prieur, dévôt  
à servir Dieu  
Prions donc qu'il lui soit  
donné un éternel repos ».

Dévasté par les Anglais, puis par les Bourguignons, le monastère connaît au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle un nouveau drame.

Le 25 septembre 1567, les Huguenots s'emparent de Soissons et se répandent aux alentours. Ils viennent à Valsery et s'acharnent sur les religieux. Des moines sont assommés ; d'autres pendus la tête en bas ; d'autres encore, enfermés dans une cabane couverte de chaume, sont brûlés vifs.

Peut-être Jean d'Estrées, le grand-père de Gabrielle, aurait-il pu protéger les religieux.

Passé au parti Huguenot, installé dans son château de Cœuvres terminé depuis deux ans, il est soupçonné d'avoir assisté avec une certaine satisfaction au pillage et à la destruction du monastère. Il est aussi accusé d'avoir laissé tuer les religieux qui s'étaient cachés dans les carrières avoisinantes avec les ornements et les vases sacrés.

L'auteur Cabaret va jusqu'à prétendre que Jean d'Estrées aurait fait mettre le feu à l'abbaye pour divertir les calvinistes qu'il recevait dans son château.

Le pillage a duré trois jours et l'abbaye n'est plus que cendres.

Tous les travaux d'Eustache de Lens, moine érudit s'il en fut, sur l'archéologie, la cosmographie, la liturgie sont anéantis ainsi que les autres manuscrits.

Quelques années après, en 1585, Louis de Lametz, le vingt-huitième abbé, entreprend la reconstruction.

Voici comment le nouveau monastère est décrit dans « Le Voyage Pittoresque de la France », paru en 1790 et dont sont extraites les fameuses gravures de Tavernier :

« Cette abbaye n'a rien de remarquable que sa situation dans une vallée agréable. Ses bâtiments n'ont rien de régulier et sont d'une simplicité rare. Leur construction est assez moderne », ce qui dénote un manque d'enthousiasme certain.

Le fronton s'orne des armes de l'abbaye :

« d'azur à une fleur de lys à destre et une rose à senestre tigée et feuillée de même ».

En 1653, le trentième abbé, Denis de Lorry, poursuit les travaux, fait élever un grand corps de logis et termine les murs de clôture.

Cette période calme favorise le travail. Ainsi le profès Charles Droinet prépare un catéchisme intitulé : « morale chrétienne sur le symbole des apôtres ».

Et, en 1672, arrive à la tête de l'abbaye Claude d'Hannivel de Mainevillette, fils d'Alexandre, Comte de Mainevillette, Marquis de Crévecoeur, et de Elisabeth-Claude de Harlay. Il va marquer ses quarante-trois années de Valsery de sa forte personnalité. Ancien conseiller et aumônier du Roi, il sera plusieurs fois vicaire général de l'ordre des Prémontrés.

Dès son arrivée, l'état arrêté au Conseil du 2 décembre 1673 dans la maîtrise de Villers-Cotterêts, donné en apanage à Monsieur, décide que :

« les abbés et religieux de Valsery, Longpont, Saint-Remy, les seigneurs de Montgobert, Plessis-aux-Bois, Marolles, les seigneurs des paroisses et habitants d'Haramont, Taillefontaine, Retheuil, Thury, Oigny, Puiseux et Soucy, tant pour eux que pour leurs fermiers, ont le droit de pannage en forêt. »

M. de Mainevillette va gérer les biens de l'abbaye en homme d'affaires avisé. Il achète des parcelles à :

- Edmond Guérin, de Puiseux ;
- Jean Demezière, de Viviers ;
- François Fournier, boucher à Viviers ;
- Louis Trouvain, marchand à Villers-Cotterêts.

A Henry de Mazancourt, seigneur de Viviers, il achète une parcelle de un arpent 18 verges, moyennant 157 livres,

« laquelle somme m'a estez presentemen paiée comptée et nombrée par mon dit seigneur abbé de Valsery en espèces decus blangs et autre monnoie aiant cours dont je suis content, paieez et satisfet. Plus a été payée à la descharge du dit sieur de Mazancourt aux pauvres la somme de dix livres. »

L'acte est signé Claude d'Hannivel de Mainevillette. Ce texte est un extrait des titres de propriété que m'a fort aimablement prêtés, voici plusieurs années, M. Lucien Hermand, propriétaire de la ferme de l'Épine.

Le monastère avait gardé tous ses biens du terroir de Viviers : la ferme de l'Épine, celle de Lessart et la ferme de Longavesne, appelée alors « la petite ferme de Valsery ». L'abbé de Mainevillette ne se contente pas d'acheter à ses voisins limitrophes ; il est précurseur du remembrement et procède à des échanges.

Voici quelques noms d'échangistes :

- Louis Labitte, maître cordonnier à Villers-Cotterêts ;
- Jean Saunier, chirurgien à Villers-Cotterêts ;
- Henry Conseil, boucher à Villers-Cotterêts ;
- la Veuve d'Adam Miole, huissier de l'antichambre de S.A.R. le Duc d'Orléans ;
- Perrier, laboureur à Soucy ;
- Pierre Bocquet, laboureur à Viviers.

Ce gestionnaire rédige lui-même les baux avec une précision incroyable. Il n'est fait grâce d'aucune porte ferrée ni serrures, d'aucun loquet, même « les quarante anneaux de fer pour tenir les cordes des vaches » de la ferme de l'Epine et il termine « tout ce dessus promets remettre en bon et suffisant état à la fin de mon bail ».

Les fermiers ne peuvent être en retard pour livrer les muids de froment, avoine, les chapons « bien emplumés » et les douzaines de pigeonneaux.

Le 7 août 1695, une sentence de la Chambre de la Table de Marbre permet aux religieux et abbé du Couvent de Valsery de faire paier et arrêter tous les voituriers qui passeront dans les terres ensemencées de l'Epine pour voiturier les bois et autres marchandises.

On dit que l'abbé de Mainevillette avait fait poser de superbes boiseries dans le charmant pavillon appelé le Prieuré .

Soucieux de sa gloire posthume, il fait élever à l'intérieur de l'abbatiale un mausolée de marbre dont le gisant le représente en évêque, entouré de quatre anges pleureurs et qui lui coûte 16.000 livres.

De même, le 10 avril 1685, une sommation est faite au curé de Danleu, à la requête de l'abbé de Valsery, « de le nommer et le recommander à son prône en qualité de seigneur et ce, après avoir recommandé le Pape, l'Evêque de Soissons, tout le clergé, la Maison royale et S.A.R., seul seigneur, haut justicier de Danleu » avec défense d'en recommander aucun autre.

Peut-être tenté par ce qu'il sait de Valsery, M. de Sillery, Evêque de Soissons, peu satisfait de sa manse épiscopale de 10.000 livres environ, veut y adjoindre la manse abbatiale de Valsery. En échange, il propose à M. de Mainevillette l'évêché de Laon. L'abbé accepte malgré l'opposition de ses moines. Mais il n'obtiendra pas l'évêché promis. Déçu, amer, il quitte Valsery, ayant été le dernier abbé régulier de l'abbaye et se retire à la Ferté-Milon en 1715.

Les Ephémérides du Valois notent qu'en 1719, M. de Mainevillette donne une rente de 300 livres pour fonder un collège rue des Gallets.

A sa mort, les religieux de Valsery accepteront la sépulture de leur ancien abbé sous le mausolée de marbre qu'ils avaient fait enlever et qu'ils font remettre en place.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye aura parmi ses profès un prédicateur éminent, le prieur Dureau. En 1736, il prêche à Paris

et dans les principales villes du royaume. Deux autres religieux laissent un nom : Thomas de Tilly est récompensé par Louis XV pour ses ouvrages connus jusqu'en Allemagne et qui opèrent de nombreuses conversions dans le Soissonnais ; René de Vertot, entré à seize ans dans l'ordre des Capucins, venu ensuite aux Prémontrés à Valsery, connaîtra la célébrité par ses écrits, spécialement « L'histoire des révolutions de Suède et de Portugal » et « Les révolutions romaines ».

L'abbaye de Valsery a jeté ses derniers feux et la fin du siècle la voit décliner rapidement.

En 1780, ils ne sont même plus une dizaine de religieux à vivre à Valsery.

Pourtant, en ce début de printemps, ils sont sur le qui-vive ; ils guettent. Au bruit des sabots et des roues qui approchent, ils ouvrent les portes de l'abbaye et les referment rapidement. Quels sont ces voyageurs attendus et qui viennent clandestinement chercher asile ?

Nous ne sommes pas dans un roman d'Alexandre Dumas, mais au cœur d'événements authentiques. Ils sont tristes ; mais comme Valsery s'y trouve mêlée, il n'est pas possible de les passer sous silence.

Intrigué par ce qui se racontait encore dans les chaumières de Cœuvres au siècle dernier, le Comte Albert de Bertier de Sauvigny a voulu connaître la vérité. Il s'est livré à de patientes et longues recherches pour savoir qui était arrivé à Valsery le 30 mars 1780 et surtout pourquoi.

Parmi les bienfaiteurs des Prémontrés se trouvaient encore de nombreux seigneurs. L'un d'eux, celui de Braine, le Comte Casimir d'Egmont-Pignatelli, n'ignore pas l'isolement de Valsery et les religieux ne peuvent rien lui refuser.

Celui qui entre à Valsery ce jour-là n'est autre que le gendre et parent du Comte d'Egmont.

Le prince Louis-Gonzague Pignatelli, fils de l'ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, devenu à la mort de son père le dix-septième Comte de Fuentes qui, lors des réceptions à l'ambassade, dans le vieil hôtel de Soyecourt, rue de l'Université, a connu toutes les célébrités du moment.

Capitaine du Schomberg-Dragons depuis son mariage, il a trente et un ans, trois fils de dix, huit et quatre ans issus de sa brillante union à Paris le 21 juillet 1768 (Louis XV avait à Versailles ratifié

le contrat) avec Alphonsine d'Egmont, la fille unique du Comte Casimir, une jeune mariée d'à peine dix-sept ans ; et il en avait dix-neuf.

Grand d'Espagne, parlant parfaitement le Français, époux comblé par la fortune, père de famille, pourquoi est-il envoyé à Valsery par son propre beau-père ?

Depuis quelques années, le Comte d'Egmont se préoccupait du mauvais état de santé de Louis-Gonzague. Les soins du Docteur Lorry, médecin de Louis XV, se sont révélés inefficaces.

Pour préserver sa fille et ses trois petits-fils, le Comte d'Egmont demande une enquête devant le lieutenant civil du châtelet, M. Angran d'Alleray. Dix personnes sont convoquées avec quatre médecins et un chirurgien. Cela dure quatre mois au bout desquels il est décidé que « le Comte de Fuentes est interdit de la gestion et de l'administration de sa personne et de ses biens ».

Le sieur Jean-Simon Parmentier, Contrôleur général des domaines et des bois de la Généralité du Valois, et Maître Tronchet sont chargés de l'administration des biens.

Louis XVI est « sollicité de fixer la résidence du Comte de Fuentes en la maison de l'abbaye de Valsery, lieu très convenable à un malade ».

La lettre de cachet est du 28 mars 1780. Conduit par le chevalier de Longpré, inspecteur de police, c'est un dément que l'on installe à Valsery le 30 mars 1780, surveillé par le chevalier Le Lorrain.

Le Comte d'Egmont ne néglige rien pour le confort matériel de son gendre. Un cuisinier, un aide-cuisinier, un valet de chambre, d'autres domestiques l'entourent.

Ceux-ci vont, bien sûr, sortir de l'abbaye, se marier à Cœuvres, laisser leurs noms sur les registres paroissiaux de l'Enclos de Valsery et donner ainsi au Comte de Bertier de Sauvigny le fil conducteur de l'énigme.

Le malade est surveillé par Claude-Nicolas Jolly, chirurgien à Cœuvres, et par Henri Petit, médecin à Soissons.

Les dix-huit premiers mois à Valsery sont mauvais, le Comte de Fuentes refuse de se laisser raser et il faut barricader les fenêtres du Prieuré. Lorsqu'enfin on peut lui couper la barbe, il exige qu'on lui laisse « deux crocs sous le nez ».

Les hivers passent ; 1783 et 1784 sont rigoureux.



1 — VALSERY (XVIII<sup>e</sup> siècle) - Vue de l'Abbaye - P. D.

Cremen 17 4<sup>de</sup> 1908  
Le vicaire Trévisic M. com  
Le prieur Chastan  
Affectueuxment P. D.

L'état du malade s'améliore très doucement avec des rechutes.

La Comtesse de Fuentes ne franchira jamais les sept lieues qui séparent Valsery de Braine où elle est venue vivre chez son père avec ses trois fils.

Elle meurt de phtisie à trente-cinq ans, le 10 août 1786, sans que les deux époux se soient revus après six ans d'internement. Le troisième fils meurt en décembre de la même année.

A ce moment-là, la branche espagnole de la famille, qui avait laissé faire le Comte d'Egmont, intervient, modifiant des relations jusque là cordiales. Restée sans nouvelles, puisqu'aucune des lettres écrites par le Comte de Fuentes ne parvient à leur destinataire, elle demande une enquête.

Le 24 février 1787, celle-ci est confiée à Henri Charpentier, Lieutenant-Général du bailliage de Soissons.

Les domestiques, interrogés, affirment que l'état du malade est stationnaire. Il a eu une rechute en 1786, et ils craignent peut-être de perdre leur gagne-pain.

Si les religieux ne voient guère l'interné, la vie monacale se poursuit. Le 8 février 1787, devant Jean-Henri Bertherand de Longprez, Prieur de Valsery, Jean-Baptiste François Chatelain, du diocèse de Noyon, âgé de vingt-neuf ans et demi, après 6 mois de postulance est admis au nombre des novices et revêtu de l'ordre des Prémontrés dans la salle capitulaire.

Il prononcera, le 31 mars 1788, des vœux solennels et écrit : « me suit ce jour d'hui donné irrévocablement à l'abbaye Notre-dame de Valsery ». Entre ces deux dates de vie religieuse, le Comte d'Egmont préside le 11 août 1787, la première assemblée provinciale du Soissonnais et le 19 août 1787, c'est la première délibération de l'enclos de Valsery.

Il y a huit ans que le Comte de Fuentes est à Valsery lorsqu'en mai 1788, le Comte d'Egmont, âgé de 61 ans, se marie pour la troisième fois et épouse la gouvernante irlandaise de ses petits-fils qui, elle, a quarante ans.

An même moment, le 10 juin 1788, Jean-Claude Boulanger, de la paroisse Saint-Hilaire de Reims, âgé de seize ans et dix mois, entre, après un mois de postulance, au noviciat, en présence de Denys, dit Laurent, valet de chambre de M. le Comte de Fuentes, et de Charles Chenet, domestique dudit Comte de Fuentes.

Les Fuentes, très choqués par cette mésalliance, réagissent vivement, d'énormes intérêts sont en jeu, et il s'agit d'un espagnol dont le fils aîné Alphonse sert dans un régiment français.

L'ambassadeur d'Espagne, le propre oncle de Louis-Gonzague, intervient auprès de Louis XVI et, le 3 février 1789, pour la première fois depuis neuf ans, l'interné de Valsery peut embrasser un membre de sa famille : son frère.

Dès lors, tout va aller très vite. Le Comte de Fuentes, oubliant le terrible hiver 1788, avec ses cinquante jours de neige, les arbres et les vignes gelés, peut se préparer à partir.

M. Parmentier fait le nécessaire pour que les ordres du Roi soient exécutés et, le 13 mars 1789, le Comte de Fuentes reprend les mauvais chemins qui entourent Valsery et se rend à Issy, maison de campagne de l'ambassade d'Espagne, où ses fils, Alphonse et Armand le rejoignent.

Le 6 mai 1789, après une dernière formalité ; un interrogatoire devant la Chambre du Conseil du Chatelet de Paris, il est remis dans la plénitude de ses droits.

Nommé chevalier de Saint-Louis, le Comte de Fuentes quitte la France pour l'Espagne.

Oubliera-t-il Valsery où, pendant ce temps, la nouvelle municipalité se réunit pour lire les ordonnances et déclarations du Roi ?

Six personnes la composent, appartenant toutes à l'abbaye ; parmi elles, le Prieur Bertherand de Longprez, Jean-Baptiste Clément, chanoine régulier et profès de l'abbaye, Louis Flobert, laboureur de la ferme de la Montagne, Charles Dijon, laboureur de la ferme de Saint-Agnan.

Lors de la répartition de la taille, il leur faut constater que Messieurs les chanoines réguliers de Valsery sont seuls propriétaires des cinq cent quarante-trois arpents qui composent l'enclos.

Le 17 février 1790, M. Clément signe le procès-verbal en qualité de Maire. Les échos de la Révolution viennent jusqu'à Valsery et le procès-verbal du 14 juillet 1790, est ainsi rédigé :

« Après la messe célébrée dans l'abbatiale paroissiale, les habitants de la commune et les religieux de l'abbaye de Valsery, ordre des Prémontrés, se sont rendus sur la place publique où est élevé un autel patriotique et, après un discours relatif à l'auguste cérémonie prononcé par le Maire, à l'heure de midi précise, le serment civique a été prononcé et répété par tous les citoyens ».

Parmi eux, Pierre-Joseph Mathey, âgé de vingt ans, le dernier admis comme novice, le 10 octobre 1789, a reçu l'habit de l'ordre de l'abbaye royale de Notre-Dame de Valsery. Pour la dernière fois, l'ancien Prieur de Valsery, procureur de la commune, signe Bertherand de Longprez ; ensuite il ne sera plus que Bertherand.

Le 10 octobre 1790, il est sur les registres « Le dit sieur, curé-maire, ayant fait observer, conformément au décret de l'Assemblée Nationale du 24 août 1790, pour la constitution civile du clergé et la fixation de son traitement, il était nécessaire qu'il prêtât devant nous et le peuple le serment prescrit par le décret, avons reçu ledit serment ».

Bertherand quitte alors l'abbaye estimant qu'un prêtre fidèle ne peut aller plus loin.

Clément est alors maire et curé de Valsery qu'il quitte le 20 mars 1791, nommé à Champfleury, près de Reims.

A la demande du commissaire du District de Soissons, il est écrit le 13 messidor an II :

« qu'il n'a jamais existé de biens appartenant à la ci-devant église qui était entretenue aux frais des ci-devant religieux, que le tout étant vendu en l'année 1791, il ne restait aucune argenterie ni ornement de la ci-devant église ».

La vie monastique de Valsery s'achève. En 1793, les bâtiments sont vendus comme biens nationaux. L'abbatiale et les cloîtres sont démolis. Il ne reste presque rien lorsqu'en 1804, le Baron Charles Estave achète « l'enclos de Valsery ».

Sur les assises même de l'abbaye, il fait construire un élégant château d'un étage, surmonté, dans le milieu de la façade, d'un haut pavillon en saillie de deux étages. Il fait aménager le parc où subsistera le Prieuré.



Vingt six années se sont écoulées au cours desquelles Charles Estave est devenu maire de Valsery.

C'est en cette qualité, le 8 juin 1830, qu'il consigne sur les registres communaux la disparition de l'enclos de Valsery dont la population n'était plus dès 1821, que de 88 habitants :

« Le présent registre a été arrêté aujourd'hui par nous, Maire, Officier d'Etat-Civil de la commune de Valsery, en exécution de l'ordonnance du Roi stipulant la réunion de la commune de Valsery à celle de Cœuvres, laquelle ordonnance nous a été notifiée par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Soissons, suivant sa lettre en date d'hier 7 de ce mois » (1).

En 1855, la Société Historique de Soissons a mis Valsery au programme de sa huitième excursion, en omnibus à cheval.

---

(1) L'ordonnance royale rattachant Valsery à Cœuvres est du 29 mai 1830, (dictionnaire topographique de l'Aisne par Matton) sans que le texte puisse être retrouvé ni dans le Bulletin des Lois, ni dans le Recueil des Actes du Département (renseignements confirmés par M<sup>lle</sup> C. Souchon, Directrice des services d'Archives de l'Aisne).

Venant de Cœuvres, les membres de la jeune Société sont reçus au château par le fils du bâtisseur.

Ils « n'aperçoivent rien de ce qui atteste une ancienne abbaye. Où est l'église ? Où sont les cloîtres ? Le préau des anciens religieux ? On leur montre la place où ils étaient, mais il n'en était pas resté pierre sur pierre ».

A leur grande surprise, ils constatent que « le château enferme dans ses murs une salle rectangulaire de 14 m<sup>2</sup>, partagée en 3 nefs. Deux colonnes centrales supportent les voûtes à ogives. Leur fût est sveltes et même grêle comme à Saint-Jean des Vignes. Rien de plus simple et de plus riche que ces voûtes » et le rapporteur de la promenade ajoute :

« Si l'on devait faire un jour une chapelle dans le château, comme on en a le projet, la place serait toute trouvée. Rien ne conviendrait mieux que cette ancienne salle capitulaire ».

Quinze ans après, c'est la guerre de 1870. Le Baron Charles Estave, en tant que Maire de Cœuvres, est enlevé de son château par une troupe d'Allemands de passage ; il est attaché sur une chaise au milieu de la place du village et, malgré ses soixante-seize ans, odieusement maltraité et menacé.

Le 14 mars 1871, Joseph-Maurice-Alexandre Estave de Valsery, né à Paris le 19 juin 1826, Officier d'infanterie démissionnaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, établit son domicile en cette commune de Cœuvres-et-Valsery.

En 1914, le gendre et la fille du Baron Joseph Estave de Valsery, M. et M<sup>me</sup> Boitel de Dienval sont les propriétaires de Valsery.

Dès le mois d'octobre, une ambulance est installée au château et son gestionnaire a son bureau dans le Prieuré.

En 1915, une deuxième ambulance s'ajoute à la première, laissant fort peu de place au propriétaire et à sa famille.

Le 20 juin 1916, Monseigneur Péchenard, Evêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin, vient à Cœuvres-et-Valsery pour donner la confirmation aux enfants. Il déjeune au château de Valsery, accueilli par la famille Dienval.

Le Comte de Bertier de Sauvigny vient de perdre son fils Alexis, caporal au 153<sup>e</sup> R.I., tombé le 9 mars 1916, à Douaumont. Il n'avait pas vingt ans. Puis le 15 novembre, c'est Adrien de Dienval, Sous-Lieutenant d'artillerie, le seul fils des châtelains de Valsery, qui, à son tour, meurt pour la France, à Cléry-sur-Somme.

Ce n'est qu'à la fin de mai 1918, qu'est donné l'ordre d'évacuation de Cœuvres-et-Valsery.



Valsery - Le Château

Pressés par le Maire, le Comte de Bertier de Sauvigny, les Dienval ont quitté Valsery le 28 mai 1918.

Le 30 mai, le capitaine Rillart de Verneuil arrive à Valsery avec la 15<sup>e</sup> division.

Dès le début de juin 1918, les bombardements allemands sur Cœuvres atteignent Valsery.

En quelques heures, la « vallée sereine » est redevenue vallée de la mort. Les Français ont, en effet, reçu l'ordre de barrer aux Allemands, coûte que coûte, l'entrée de la forêt de Retz. De terribles combats se déroulent à partir du 10 juin sur cet espace restreint. Tour à tour, pris et repris, Saint-Pierre-Aigle ne sera définitivement Français que le 2 juillet 1918, grâce au courage du 418<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de ligne.

Le 20 juillet 1928, le Comte de Bertier de Sauvigny note dans ses « Pages d'histoire locale », à propos de Valsery :

« Seuls les murs calcinés du château sont encore debout ».

Valsery ne se relèvera plus de ses ruines, M. Boitel de Dienval n'adhérant pas à la Coopérative de reconstruction créée le 15 juin 1919.

Sa fille, Madame d'Arbaumont vend l'ensemble de la propriété à M. Pierre Duguet en 1966.

Aujourd'hui, soixante ans après la fin de la Grande Guerre, si les quelques fermes qui appartinrent dans le passé à l'abbaye ont été reconstruites, en particulier celle d'en Haut, qui conserve le nom de Valsery, malgré le non-sens géographique, que reste-t-il du monastère, victime des guerres ? Des pans impressionnants du mur construit par Denis de Lorry donnent un aperçu de l'importance de l'enceinte de l'abbaye. Sur plusieurs centaines de mètres de longueur, avec parfois quatre mètres de hauteur, ils ont résisté au temps et aux obus.

Cachée dans la verdure, la glacière, en dépit de la disparition des trois portes, est intacte avec son entonnoir de pierres parfaitement agencées au fond duquel les moines entassaient la glace prélevée sur les étangs gelés pour conserver au froid leurs provisions.

Masqués en partie par une végétation de marais, criblés d'éclats d'obus, les murs du château tiennent encore.

Entre les pierres qui tombent et la végétation qui les envahit peu à peu, on découvre avec émotion les piliers, les ogives de ce qui fut la salle capitulaire des religieux, visibles, mais pour combien d'années encore, en ultimes témoins de l'abbaye de Valsery.

Edith CHAUVIN-CHALEIL

5 mars 1977

LISTE DES TRENTE-SEPT ABBES DE VALSERY :

---

- 1124 - Henri, disciple de Saint-Norbert.
  - 1153 - Etienne.
  - 1167 - Dodon (cet abbé est retranché dans le Gallia Christiana).
  - 1169 - Herbert 1<sup>er</sup>.
  - 1189 - Thierry d'Oigny.
  - 1200 - Robert 1<sup>er</sup>.
  - 1214 - Eustache de Lens.
  - 1220 - Herbert II.
  - 1233 - Gillebert.
  - 1239 - Vermond.
  - 1240 - Hockembald (ou Harembald).
  - 1255 - Drogon.
  - 1274 - Robert II de Cœuvres.
  - 1306 - Robert III de Faverolles.
  - 1311 - Thierry de Micy.
  - 1356 - Jean 1<sup>er</sup> du Parvis.
  - 1414 - Gobert de Laon.
  - 1421 - Jean II de Marle.
  - 1469 - Jean III.
  - 1489 - Jean IV Gaudechaux, Prieur d'Oigny.
  - 1494 - Guillaume I Tachet.
  - 1505 - Guillaume II Cordier.
  - 1507 - Nicolas de Maucrois.
  - 1543 - Athiote Bonnard.
  - 1558 - Jean V Bonnard.
  - 1559 - Guillaume III.
  - 1577 - Gabriel Cimerel.
  - 1585 - Louis de Lametz.
  - 1643 - Honoré Gonflief, fils de Renaud, seigneur d'Espagny.
  - 1653 - Denis de Lorry.
  - 1672 - Claude d'Hannivel de Mainevillette, dernier abbé régulier.
  - 1715 - Joseph Languet de Gergy, Evêque de Soissons.
  - 1731 - Charles-François Lefèvre de Laubrière.
  - 1738 - François de Fitz-James.
  - 1764 - Henri-Claude de Bourdeilles.
  - 1778 - de Montalon, Conseiller au Parlement.  
- Bertheran de Longprez.
-

S O U R C E S :

---

Maxime DE SARS : *Un Village de France : Saint-Pierre-Aigle*, Guillemot et de Lamothe, 35, rue des Petits-Champs, Paris (1<sup>er</sup>), 1938.

Albert DE BERTIER DE SAUVIGNY : *Un internement au XVIII<sup>e</sup> siècle : Le comte de Fuentes-Pignatelli à l'abbaye de Valsery (1780-1789)*, Librairie ancienne Honoré Champion, 1929.

*Pages d'Histoire locale (1914-1919) : Notes journalières et souvenirs*, Imprimerie de Compiègne, 58-60, rue de l'Oise, 1934.

Abbé POQUET : *Notice historique sur Cœuvres et Valsery*, Paris, 1856.

L. LECLERC DE LA PRAIRIE : *Notes sur la paroisse de l'Enclos de Valsery*, Bulletin de la Société archéologique de Soissons, 1875 et 1878.

Abbé PÊCHEUR : *Annales du Diocèse de Soissons*, 1863.

Archives particulières.

---